Image not found or type unknown

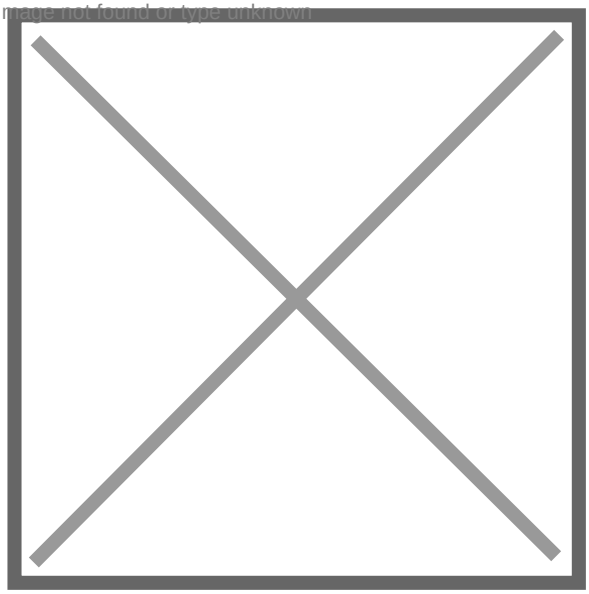

Visa long séjour (help please :))

Par **justinep07**, le **12/01/2017** à **16:59**

Bonjour,

Premier post ici pour moi, je suis totalement perdue dans les démarches..
Je vous explique, mon [barre]conjoint[/barre] [s]**compagnon**[/s] (nous ne sommes pas mariés) est Tongien et habite en Nouvelle Zélande. Il vient en France mi-février pour une durée de 6 à 8 mois, (nous partons à la fin de mes études à l'étranger). Il veut travailler en France. J'ai vu que c'était assez compliqué pour un visa long séjour car il faut tout d'abord avoir trouver un emploi, puis que l'employeur fasse une demande à l'OFII pour qu'ensuite la demande soit transférée à l'ambassade de NZ et que lui y aille en personne faire sa demande de visa. Si j'ai bien compris la procédure c'est ça ? Sauf qu'il n'a pas encore d'emploi en France et son avion est le 19 Février.

Sinon, peut-il venir avec un visa tourisme puis faire une demande de visa long séjour une fois ici ?

J'ai vu qu'il existait le "French visa to join a relative or partner in France", est ce que ça pourrait marcher dans notre cas ?

Toute information est bonne à prendre.

Merci d'avance.

Par **citoyenalpha**, le **15/01/2017** à **03:14**

Bonjour,

Pour entrer et séjourner plus de 3 mois en France, un étranger doit obligatoirement détenir un visa de long séjour. Le visa long séjour ne peut être demandé que dans le pays de résidence du ressortissant étranger sauf pour les conjoints de ressortissant français.

Sa date de vol étant le 19 février, quel visa a demandé votre ami pour venir en France ?

Dans l'attente de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés